

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2019

Présents : Emilie BOCQUET, André BOIS, Murielle GARCIA, Mireille GOUMAS, Thomas LEFRANCO, André ROCHAS, Alain SABY, Mireille VEYRON.

Excusés : Sylvie PAQUET (pouvoir Mireille GOUMAS)

Absentes :

Date de la convocation : Mercredi 2 janvier 2019

Début de séance : 20h00

Secrétaire de séance : Thomas LEFRANCO

ORDRE DU JOUR :

1) Objet : Élection 3^{ème} adjoint :

Suite à la démission de notre collègue Sylvie Berthet, les membres du bureau ont souhaité maintenir un poste de 3^{ème} adjoint pour compléter ce même bureau.

Compte-tenu de son implication au niveau des commissions scolaire, urbanisme, communication, CEJ, ainsi que de son expérience et de sa disponibilité, les membres du bureau ont demandé à André Rochas s'il accepterait de postuler à ce poste.

André Rochas accepte la proposition.

Le maire demande si une autre personne souhaite postuler à cette fonction.

Après discussion, un vote à bulletin secret est réalisé pour élire le 3^e adjoint

Nombre de votants : 9

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1

Nombre de bulletins exprimés : 8

Répartition des voix : André Rochas : 8 voix

Blanc : 1 voix

Par conséquent André ROCHAS est élu au poste de 3^e adjoint en charge des affaires scolaires et de la communication.

2) Objet : Rapport D.I.A – Année 2018

Le conseil municipal ayant, lors de son installation, délégué le droit de préemption au maire, celui-ci doit présenter au conseil les DIA reçues en mairie.

Pour 2018, ont été reçues et non suivies d'effet les demandes suivantes :

- A la Crettaz, une maison d'habitation,
- Aux Gabriaux, un terrain nu,
- A Vergenucle, d'en bas, une maison d'habitation,
- Au chef-lieu, une maison d'habitation,
- Aux Gabriaux, une maison d'habitation,
- A Vergenucle, d'en bas une maison d'habitation,
- Aux Gabriaux, une maison d'habitation,
- A Vergenucle, d'en haut une maison d'habitation,
- Au chef-lieu, une petite partie de terrain constructible d'une parcelle agricole,

3) Objet : Demandes de subventions

1/ Le maire présente la demande de subvention déposée par la directrice de l'école d'Ayn pour participer au financement d'un projet de classe découverte en juin 2019.

Le montant du séjour s'élève à 350 € par enfant. La demande porte sur une participation de 50 € par enfant de la commune.

2/ A.D.M.R EHPAD Saint GENIX SUR GUIERS

Demande de subvention pour le service de portage de repas à domicile pour l'année 2019.

La totalité s'élève à 2 100 € et la demande pour la commune de DULLIN est de 170.00 €

3/ Comice agricole de l'Avant Pays Savoyard

Le maire rappelle qu'un comice agricole est organisé tous les 4 ans sur le territoire de l'APS. Cette manifestation se déroulera à Nances le dimanche 28 juillet 2019. Il propose une subvention de 200 euros pour aider à l'organisation.

Après débat, le conseil approuve ces 3 subventions :

Pour	Contre	Abstentions
9	0	0

4) Objet : Prévoyance perte de salaire pour les salariés

Actuellement, la commune n'adhère pas à une prévoyance « protection sociale complémentaire ». La MNT (Mutuelle Nationale Territoriale) propose une garantie indemnités journalières à 95% avec effet immédiat dès 90 jours d'arrêt maladie. Les agents qui souhaitent adhérer doivent le faire à titre individuel et remettre l'attestation de labellisation à l'employeur. La commune versera directement à l'agent sa participation qui au minima doit être de 5 € par mois et par agent. Elle apparaîtra sur la feuille de paie « traitement de base » et sera soumis à l'impôt sur le revenu. Le coût mensuel pour la commune serait de 5€ par agent.

Pour ce faire, une délibération doit être établie pour un an, renouvelable toutes les années. En cas de désengagement un arrêté de convention de participation devra être fait.

Après débat, le conseil approuve l'adhésion à cette mutuelle :

Pour	Contre	Abstentions
9	0	0

5) Objet : Demande de subvention F.D.E.C pour la grange « Girerd »

Après l'acquisition de la grange « Girerd », mitoyenne au bâtiment technique communal, la commune a proposé au Comité des fêtes de mettre à disposition ce bâtiment pour le stockage de leur matériel, ce qui permettrait de récupérer un sous-sol de gîte et le local jouxtant les appartements du presbytère.

Pour pouvoir utiliser ce bâtiment il est nécessaire de couler une dalle en lieu et place du sol en terre, changer le solivage, le plancher, créer un escalier, refaire la porte d'entrée.

Des devis ont été demandés en ce sens.

Pour financer ce projet, la commune souhaite demander une aide du Conseil Départemental, via le dispositif du FDEC.

Le tableau de financement serait le suivant.

Dépense : 14 994 € TTC
Recettes : 4 300 € de subvention départementale
2 499 € FCTVA
8 195 € financement propre.

Après débat, le conseil approuve :

Pour	Contre	Abstentions
9	0	0

Et charge le maire de demander la subvention maximum que le Département pourra attribuer à ce projet ainsi que la demande anticipée de travaux.

6) Objet : Compétence eaux pluviales

Sujet reporté au prochain conseil municipal, compte tenu du manque d'information de la part de la Préfecture.

7) Ouverture anticipée de crédits pour le BP 2019

Le maire rappelle que, dans l'attente du vote du budget 2019, pour pouvoir régler des factures d'investissement, il est possible et nécessaire de voter des crédits à hauteur maximum de 25 % du budget d'investissement de l'année précédente.

Pour le budget principal :

Montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2018
(Hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts ») : **434 365.43 €.**

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de 25% de 434 365.43 €, soit **108 591.35 €.**

Opérations	Intitulé	Chapitre/Article	Montant
	TAM	10226	1 000 €
77	PLU	202	8 500 €
100	Grange Girerd	2138	15 000 €
105	Gîtes	2132	10 000€

Après débat, le conseil approuve :

Pour	Contre	Abstentions
9	0	0

8) Divers

. Statistiques de fréquentation 2018 des gîtes

Le travail d'analyse n'a pas pu être fait mais sera présenté dès que possible.

. Changement de régisseur

Le maire informe le conseil de la nécessité de revoir la nomination de régisseur des gîtes.

Après le changement de secrétaire, le transfert de la réservation de la facturation des gîtes par la gardienne et donc dépositaire des sommes versées, la Trésorière nous a incités à régulariser notre régie en nommant Mme BESANGER, Régisseuse principale et Mme Manteau, régisseuse suppléante.

Cette modification est faite par arrêté.

. Évolution du poste de la secrétaire à temps partiel

Le maire informe les conseillers de la réussite de concours et examen par Mme LÉAULT. Cela nécessitera une évolution de son poste et donc de supprimer le poste actuel et d'en créer un.

. Calendrier commission finances pour préparation du budget 2019

- Commission finances mardi 22 janvier 9h
- Commission Travaux mardi 5 février 19h

. Mise en place d'un cahier de doléances / « débat national »

. Réunion « aménagement du chef-lieu » avec le CAUE

- Le CAUE viendra nous présenter une demi-heure en amont du prochain conseil les avancées sur la réflexion d'aménagement du chef-lieu : jeudi 14 février 19h30.

. Organisation des vœux le 20 janvier à 11h

. Repas du conseil et des employés – vendredi 8 mars 2019 – 19h.

. Date repas des aînés et proposition de jumeler avec Ayn

. Distributions diverses

Fin du conseil : 21h30

Prochain conseil : 14 février 2019 - 20h

The image shows several handwritten signatures in black ink, likely representing the council members mentioned in the text. The signatures are written in a cursive style and are scattered across the lower half of the page. Some are more legible than others, but they generally appear to be names of individuals.